



Cité scolaire
Gaston Crampe

Landes
Académie
Bordeaux



Aire sur l'Adour, le 21 novembre 2019

Le Proviseur de la cité scolaire

à

Mesdames et Messieurs les lauréats des examens
de la session 2019

OBJET : remise des diplômes aux lauréats de la session 2019

Madame, Monsieur,

Secrétariat
Proviseure adjointe

Affaire suivie par :
Christelle BOCHE

Téléphone :
05 58 51 53 00

Télécopie :
05 58 71 95 54

Mél :
Ce.0400002k
@ac-bordeaux.fr

Avenue des droits de
l'homme et du citoyen

BP 39
40801 Aire sur l'Adour Cedex

La cité scolaire Gaston Crampe vous invite à la remise officielle des diplômes des Baccalauréats généraux, technologiques et professionnels ainsi que des diplômes des Brevets de Technicien Supérieur le :

**Vendredi 20 décembre 2019 à partir de 17h
en salle Polyvalente**

A l'issue de la remise des diplômes, une collation sera servie.

Par ailleurs, afin que nos élèves de Terminale GT et Pro de cette année puissent bénéficier de votre expérience de votre nouvelle vie d'étudiant, nous organisons un **forum des étudiants de 14h à 17h**, où vous pourrez rencontrer et discuter avec les élèves. Si vous souhaitez participer à ce forum et parler de votre école / filière / expérience, merci de l'indiquer en confirmant votre présence, et de nous adresser un mail avec vos coordonnées et ce que vous souhaitez présenter :

par l'intermédiaire du site internet de la cité scolaire : www.citescolaire-aireadour.fr ou par mail (ce.0400002k@ac-bordeaux.fr) ou directement à l'adresse suivante :

<https://doodle.com/poll/k3mk3q6u26647ksz>

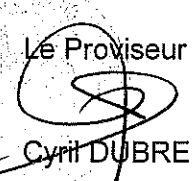
Si vous ne pouvez assister à cette manifestation, vous pourrez retirer votre diplôme au lycée (secrétariat du Proviseur – Adjoint) entre le 06 janvier 2020 et le 31 octobre 2020 :

✓ soit par correspondance, par un courrier accompagné de la copie du relevé de notes et d'une enveloppe grand format (24x32) affranchie à 50g (pour un recommandé A.R. complété par vos soins et inséré dans votre envoi) adressé au secrétariat du Proviseur – adjoint.

✓ soit auprès de nos services (Secrétariat du Proviseur – Adjoint), muni d'une pièce d'identité.

Après le 31 octobre 2020 vous devrez retirer votre diplôme au Rectorat de Bordeaux au Services des Examens et Concours.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Proviseur

Cyril DUBREUIL